Lecture linéaire 3 :
Les Caractères, livre VIII, « De la Cour »
Remarques 1 à 8

Introduction générale.
Voir lecture linéaire 1.
« J'ai voulu avertir et non mordre : être utile et non blesser servie la moralité et non lui faire obstacle ». Telle est l'épigraphe qui ouvre l'oeuvre du moraliste. Jean de La Bruyère, Les Caractères ou mœurs de ce siècle publiée anonynement en 1688. Attaché à peindre l'homme en général, La Bruyère propose dans son œuvre seize livres ou se mêlent descriptions, remarques, portraits, tous numérotés et issus de son observation et son imagination.

Introduction particulière.
Le texte proposé est constitué des huit premières remarques qui ouvrent le livre VIII des Caractères, intitulé « De la Cour ». Après un détour par la ville de Paris, ce livre prénètre au cœur de la cible du moraliste : les mœurs de la Cour et ses travers. Au seuil de ce livre, La Bruyère propose une définition de la Cour et raille des premiers fragments, les vices de celle-ci.
Quelle vision le moraliste propose-t-il alors de la Cour ?
_Lecture du texte
_Composition de l'extrait :
Le texte se compose de deux parties. Dans les fragments 1 à 3, La Bruyère tente de définir la Cour. Les fragments 4 à 8 présentent l'envers du décor et La Bruyère dévoile la réalité de la Cour.
_lecture linéaire :
I. les fragments 1 à 3 : Une difficile définition de la Cour.

II. Remarques 4 à 8 : La Bruyère dévoile la réalité de la Cour.

Conclusion : Ainsi, l'ouverture du livre VIII surprend le lecteur, La Bruyère démythifie cet édifice de marbre qui représente la Cour. Il dévoile alors la réalité.
Vu de près, la Cour révèle sa face sombre faite de vices, de souffrances, de masques. C'est un monde où l'on est toujours en représentation. Le moraliste affirmera d'ailleurs dans la dernière remarque du livre VIII combien la Cour guérit de la Cour et que l'homme de mérite est celui qui se met en retrait de ces bals de vanité car « un esprit sain puise à la Cour le goût de la solitude et de la retraite ». **À apprendre pour la dissertation et à l'oral !**